



AMAP DE LA GOUTTE D'EAU

Contrat fromages de Julie chèvre et vache 2026

Page « information » à conserver par le consommateur

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS

1- L'association a pour objet :

- de maintenir et d'inciter à l'installation des fermes de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

2- L'adhésion annuelle de 10 euros à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de votre choix, engagés au sein de l'association.

Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile.

Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau avec le bulletin d'adhésion 2026 à *Bernadette Faligant, 21 lotissement des moulins Brain/l'Authion 49800 LOIRE AUTHION*

3- En s'engageant par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

4- Période d'essai : le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.

5- Résiliation : Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.

6- Lieu et jour de distribution : le jeudi de 18h30 à 19h30 au terrain de boules rue du Pont Caroline à Brain sur l'Authion 49800 Loire Authion

Défaut d'engagement : le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne amapienne ou non.

En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur guise

Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet



AMAP DE LA GOUTTE D'EAU

Contrat fromages de Julie chèvre et vache 2026

TERMES DU CONTRAT 2026:

Julie MIGAUD, vous propose :

- Des fromages bio de chèvre lactés, fabriqués avec **le lait AB des 70 chèvres de sa ferme « la voie lactée » des poitevines et du Massif Central.**
- De la tomme de vache élaborée à partir du **lait AB de l'EARL La Montbéliarde à Vernantes : vaches au pâturage, semences et plantes médicinales.**

Il vous est demandé un engagement ferme en choix et quantité identique, tout au long de la saison, soit pendant 12 distributions et ceci toutes les semaines impaires à compter du jeudi 26 MARS 2026 et jusqu'au 27 AOUT 2026

Les produits : une nouveauté cette année : fromages élaborés avec du lait de chèvre et du lait de vache proposés en panier surprise

CHEVRE							2 LAITS	TOMME DE VACHE	
faisselle	rond frais	Bûche affinée	Bûche fraîche	Brique affinée	Panier surprise	Panier surprise	Panier Surprise Chèvre/Vache	250 à 270 g	500 g
<u>3.7 €</u>	<u>5.7 €</u>	<u>7.2 €</u>	<u>7.2 €</u>	<u>4.7 €</u>	<u>7.2 €</u>	<u>10 €</u>	<u>6 €</u>	<u>7.5 €</u>	<u>14 €</u>

Contrat et Règlement : ATTENTION :

Pour la comptabilité de Julie, le règlement se fera :

- d'une part pour le fromage de chèvre par 1 à 3 chèques à établir à l'ordre de : **EARL DE LA VOIE LACTEE.**
- d'autre part pour la tomme de vache par 1 à 3 chèques à établir à l'ordre de : **EARL DE LA VOIE LACTEE.**

En cas d'absence, s'arranger avec un autre AMAPIEN pour qu'il prenne votre commande. A la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété de la productrice qui peut en disposer à sa guise.

Le(s) Chèque(s) et le contrat sont à remettre à la tutrice :

Christine COURCAULT : 28 rue de l'Ormeau Corné 49630 LOIRE-AUTHION 06.85.75.74.10
courcault.ch@wanadoo.fr



Bon de commande de fromages de la voie lactée chèvre et tomme de vache pour la saison

Productrice : Julie MIGAUD, EARL La Voie Lactée 2 route des Poiriers 49680 NEUILLE

Tutrice : Christine COURCAULT courcault.ch@wanadoo.fr 0685757410 28 rue de l'Ormeau Corné 49630 LOIRE AUTHION

PAGE A IMPRIMER 2 FOIS : une pour Julie, l'autre pour la tutrice



AMAP DE LA GOUTTE D'EAU

Contrat fromages de Julie chèvre et vache 2026

Bon de commande de fromages de la voie lactée : chèvre et tomme de vache

Saison 2026

Du jeudi 26 mars au jeudi 27 août 2026 soit 12 distributions

Productrice : Julie MIGAUD, EARL La Voie Lactée 2 route des Poiriers 49680 NEUILLE

VOTRE DOUBLE ne pas imprimer à garder

Tutrice : Christine COURCAULT courcault.ch@wanadoo.fr 0685757410

28 rue de l'Ormeau Corné 49630 LOIRE AUTHION

Les produits	faisselle	Rond frais	Bûche Affinée	Bûche Fraîche	Brique affinée	Panier Surprise pur chèvre	Panier Surprise pur chèvre	Panier surprise chèvre/vache	Tomme de vache 250 à 270 g	Tomme de vache 500 g
Prix unitaire	3,7 €	5,7 €	7,2 €	7,2 €	4,7 €	7,2 €	10 €	6 €	7,5 €	14 €
Cde par livraison										

SOMME TOTALE EN € : fromage de chèvre : € **Nombre de chèques :** 1 2 3 **Montant des chèques 1-€ , 2-€ , 3-€**

SOMME TOTALE EN € : tomme de vache : € **Nombre de chèques :** 1 2 3 **Montant des chèques 1-€ , 2-€ , 3-€**

- Imprimer la page 3 en 2 exemplaires
- Les pages 1, 2 et 4 sont à garder par l'AMAPIEN
- Julie encaissera les chèques en : AVRIL, JUIN, AOUT